

ECHO *DE LA* CSA

JANVIER 2025

JOURNAL BIMENSUEL

EDITION #001

ZOOM SUR LE 4EME CONGRES ORDINAIRE DE LA CSA



SOMMAIRE

◆ DISCOURS DU SG ELIMANE DIOUF

◆ RESOLUTIONS DU CONGRES

◆ MOTIONS DE SOLIDARITE

◆ PARTICIPATION DE LA DELEGATION INTERNATIONALE

◆ COMPOSITION DES NOUVELLES INSTANCES

◆ ACTUALITE

Ce numéro 001/2025 d'ECHO de la CSA marque le retour de notre bulletin d'information, journal bimensuel de notre Confédération. Il marque notre engagement collectif et notre détermination à promouvoir les droits des travailleurs, à renforcer notre solidarité et, surtout, à rester fidèle à notre vision d'un syndicalisme moderne et éclairé. Il reste un instrument de liaison avec nos bases. Ce premier numéro nous donne l'occasion de célébrer le succès éblouissant de notre 4ème congrès ordinaire, mais aussi de revenir sur quelques actions phares marquant la fin de l'année 2024. Nous espérons qu'il vous inspirera et vous encouragera à participer activement à l'animation de la vie syndicale. Nous espérons surtout que ce premier numéro vous motivera à contribuer aux contenus des prochaines éditions.

Bonne lecture à Toutes et à Tous
Excellente année 2025 à Tous et à Toutes,
"DEWENNETY"!

Elimane DIOUF
Secrétaire Général Confédéral de la
CSA-SENEGAL



PRESENTATION DE LA CSA

La Confédération des Syndicats Autonomes a été fondée le 16 Février 1997 à Dakar, avec comme premier Secrétaire Général, le camarade feu Iba NDIAYE DIADJI. C'est une centrale indépendante de tout parti politique, de tout gouvernement.

La CSA est passée de **44 organisations** affiliées en 2016 à 62 organisations en 2024, réparties ainsi qu'il suit : d'une part 42 organisations de travailleurs salariés soit des organisations syndicales en bonne et due forme avec 51 sections syndicales, d'autre part, 20 organisations de travailleurs non-salariés relevant de divers secteurs de l'économie informelle, pour un effectif total de **55 000 (cinquante-cinq-mille) membres**.

La CSA a opté dès le départ, pour une démarche fondée sur l'éthique, le fonctionnement démocratique et transparent de tous les mécanismes de prise de décision.

La CSA constitue une force de lutte dont l'un des piliers forts sera la construction de grandes fédérations sectorielles dans la solidarité afin de bâtir des outils de développement aptes à renforcer l'autonomie.

La CSA est une organisation qui s'écarte de l'affairisme syndical et des calculs politiques pour promouvoir une nouvelle offre syndicale fondée sur la transparence de l'engagement collectif, militant et solidaire pour défendre l'emploi et les droits des travailleuses et travailleurs.

Missions et valeurs

Les articles 4 et 5 des statuts de la CSA sont assez explicites sur les idéaux et la vocation de l'organisation.

- L'article 4 réaffirme l'attachement de la CSA aux principes d'unité syndicale sans exclusive, d'indépendance du mouvement syndical, de la défense des Intérêts et des revendications des travailleuses et travailleurs.
- L'article 5 décline la vocation de la CSA, c'est-à-dire ses missions ainsi qu'il suit :
 - ✓ Regrouper en son sein des centrales, fédérations, syndicats de toutes catégories et autres groupements à caractère économique culturel et social ;
 - ✓ Formuler et défendre les droits et les intérêts matériels, moraux, sociaux, économiques et culturels des travailleuses et travailleurs ;
 - ✓ Coordonner leur lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exploitation de l'homme par l'homme ;
 - ✓ Promouvoir les jeunes et les femmes dans la Confédération en vue de leur autonomisation ;
 - ✓ Intégrer les questions de Genre dans toute définition de politiques et de stratégies

Ainsi, la CSA qui bénéficie d'atouts et opportunités probants, doit relever des défis majeurs.

Gouvernance et démocratie

La CSA a institutionnalisé dans ses textes fondateurs, l'alternance au niveau de la direction syndicale, afin de permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder aux plus hauts niveaux de responsabilité dans l'organisation. Le choix de la CSA pour une limitation à deux des mandats du Secrétaire Général repose sur une conviction forte réaffirmée au cours de notre dernier congrès ordinaire tenu en **juillet 2016**. Il est important de booster notre capacité d'innovation et notre dynamique interne en procédant de manière régulière au renouvellement de nos cadres de direction pour qu'à tout moment, de nouveaux dirigeants émergent avec un souffle nouveau et de nouveaux enjeux et défis à relever.

Actions

Le choix de la CSA est celui d'un syndicalisme qui ne vise pas la promotion personnelle, mais plutôt, la défense conséquente de l'emploi, des droits économiques, sociaux, professionnels et culturels des travailleurs, qu'ils soient du public, du privé ou de l'économie informelle ; donc centré vers le développement. Une forme de syndicalisme qui met en avant la réflexion et l'action dans la fermeté et la courtoisie. La CSA s'essaie toujours de se positionner comme une force de proposition et de pression. Pour toutes ces raisons, la CSA accorde une grande place à la formation et à l'éducation syndicale.

Perspectives

Le deuxième congrès ordinaire tenu les 16 et 17 juillet 2016, marque une nouvelle étape dans la vie de la centrale. Dans une démarche démocratique et consensuelle, elle a procédé au renouvellement de ses cadres de direction et une nouvelle dynamique est née, avec de nouveaux défis.

Tirant les leçons de ces différents événements cités, la CSA doit encore prendre beaucoup d'initiatives pour élargir ses rangs, renforcer sa cohésion et son efficacité dans la prise en charge des préoccupations des travailleuses et des travailleurs.

- Renforcer le Mouvement des Femmes et le Mouvement des Jeunes, deux leviers importants pour l'animation de la vie de la confédération.
- Parachever la mise en place des Unions Régionales et Départementales et œuvrer à l'animation de la vie syndicale à la base.
- Mettre en place de grandes fédérations pour mieux rationaliser l'organisation de la centrale.



Le 4ème congrès ordinaire de la CSA s'est tenu ce samedi 28 septembre 2024 dans un cadre somptueux de l'hôtel King Fahd Palace de Dakar.
 Le Secrétaire Général sortant, Mr. Elimane DIOUF, a été brillamment réélu avec un consensus général pour un second mandat à la tête de l'organisation. Cette confiance renouvelée à l'endroit du SG Elimane DIOUF est le fruit de son engagement sans faille aux cotés des travailleurs et de son bilan glorieux à ce poste qu'il occupe depuis 2016.



Discours du SG Elimane DIOUF Interview du 1er adjoint de la CSA SGA Ibrahima GUEYE Interview du 2eme adjoint de la CSA SGA Moussa BA



Photo de famille de la délégation internationale au complet avec le SG Elimane DIOUF



Discours de la délégation internationale



Remises de cadeaux de la délégation internationale au SG Elimane DIOUF



Mr. Herve SEA représentant du Bureau International du Travail Mr. Mamadou SORO Vice Président CSI Afrique Mr. Mody GUIRO représentant de la coalition des centrales syndicales du Sénégal



Les tenues traditionnelles au rendez-vous L'hymne de la CSA chanté par l'artiste Bill Diakhou (à gauche) avec l'animateur notre camarade Alioune Badara Ndiaye



Diner avec la délégation internationale



Les coulisses du Congrès



Les coulisses du Congrès

Le congrès a été précédé par trois événements phares que sont ;
 • Le renouvellement du bureau du mouvement national des jeunes
 • Le renouvellement du bureau du mouvement national de femmes
 • La réunion du bureau confédéral
 Le lendemain du congrès quant à lui a été consacré à la conférence avec la délégation internationale au siège de la CSA.

Renouvellement bureau mouvement des jeunes de la CSA

Le renouvellement du bureau du mouvement des jeunes de la CSA a eu lieu au siège de la centrale le jeudi 19 septembre 2024. Le Camarade Mountaga FADIGA du Syndicat des Travailleurs de l'Électricité (SUDETEN) a été élu Président du mouvement avec un large consensus. Il est secondé par la première vice Présidente issue du Syndicat Unitaire Des Enseignants du Sénégal (SUDES), la Camarade Maty GUEYE et par le deuxième vice Président Mamadou DAFF du Syndicat Unique des Travailleurs de la compagnie sucrière sénégalaise (SUT/CSS).



Renouvellement présidé par le SGA de la CSA Ibrahima GUEYE Forte présence des jeunes de la CSA lors du renouvellement Mountaga FADIGA nouveau Président élu

Renouvellement bureau mouvement Femmes de la CSA

Le renouvellement du bureau du mouvement national des femmes de la CSA a eu lieu au siège de la centrale le vendredi 20 septembre 2024. La Camarade Abibatou SYLLA du Syndicat Unitaire Des Enseignants du Sénégal (SUDES) a été réélue Présidente du mouvement avec un large consensus. elle est secondée par la première vice Présidente Maimouna NDIAYE du Syndicat Unique des Travailleurs de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (SUT/CSS) et par la deuxième vice Présidente Mariama FAYE issue du secteur informel.



Renouvellement présidé par SGA de la CSA Ibrahima GUEYE Forte présence des femmes de la CSA lors du renouvellement Abibatou SYLLA Présidente réélue

Réunion du Bureau Confédéral de la CSA

Le bureau confédéral de la CSA s'est réuni le samedi 21 septembre 2024 au siège de la centrale sous la présidence du SG Elimane DIOUF avec la présence effective du Président d'honneur de la CSA Mamadou DIOUF.
 L'ordre du jour de la réunion a porté sur le partage d'informations, la lecture et l'adoption des rapports et résolutions du 4ème congrès, les dispositions pratiques relatives à la tenue du 4ème congrès et les questions diverses.
 Le rapport d'activité a été présenté par le SGA Ibrahima GUEYE, le draft du rapport scientifique par le Camarade Amadou DIAOUNE du SUDES et le rapport financier par le trésorier le Camarade Cheikh FALL.

Rencontre entre la CGT et le mouvement des jeunes et celui des femmes de la CSA

La délégation française de la Confédération Générale du Travail (CGT) a rencontré le bureau du mouvement des jeunes et celui du mouvement des femmes de la CSA au siège de la centrale à la veille du congrès, le vendredi 27 septembre 2024.



Rencontre CGT et Mouvement des jeunes et des femmes de la CSA

Conférence internationale

Au lendemain du congrès, le dimanche 29 septembre 2024, s'est tenue une conférence internationale au siège de la CSA en présence de la délégation internationale composée des représentants des organisations syndicales de la Mauritanie, du Mali, du Niger, de l'Égypte, de la Côte d'Ivoire, de la France, de la Turquie et de la Solidarity Center des Etats Unis. Des sujets essentiels intéressant le monde du travail ont été abordés et un communiqué a été publié à l'issue de la rencontre (voir l'intégralité du communiqué en page 9).

Allocution du camarade Secrétaire Général, Elimane DIOUF à la cérémonie d'ouverture du quatrième Congrès Ordinaire de la CSA

Messieurs les responsables des Organisations d'employeurs,
Monsieur le Représentant du Directeur Général du BIT,
Monsieur le Représentant Résident de la Fondation Rosa Luxemburg,
Camarade SORO Mamadou, représentant du Président de la CSI-Afrique
Camarade Secrétaire Général de la CNTS,
Camarade Secrétaire Général de l'UNSA, de la CNTS FC et FGTS/B,
Camarade Secrétaire Général de l'UNTM
Camarades représentants de la CGT, la CGT/B, la CLTM, de la CSTM des
Confédérations HAK-IS et Memur-Sen de Turquie
Camarade SG de l'UDTS, de la CNTS-FC/A, de la FGTS/A, l'UTS
Chers invités, camarades congressistes



En ces moments précis, mes pensées vont à mon cher papa disparu, je prie et sollicite vos prières pour le repos éternel de son âme et souhaite longue vie à ma maman ainsi qu'à toute ma famille.

Mes pensées vont également à tous nos camarades disparus notamment mes illustres devanciers, feu Iba Ndiaye DIADJI et Ibrahima SENE, mes mentors dans le syndicalisme. Nous formulons prières également pour nos illustres compagnons : Abdoul Aziz Diallo, Nassirou NDIAYE et Souleymane AW. Je souhaite également un prompt et total rétablissement à tous ceux et celles dont la santé n'est pas des meilleures. Ce sont eux qui ont balisé le chemin de la construction de notre confédération.

Que le tout puissant Allah leur réserve à nos disparus une place de choix à Jannatoul Firdaws, veuille sur leurs familles et nous donne la force physique et morale indispensable à l'accomplissement de la mission colossale qu'ils nous ont léguée.

Je voudrais aussi, avec votre permission féliciter très chaleureusement mon prédécesseur le président d'honneur de la CSA, Mamadou DIOUF qui continue à nous accompagner en participant à toutes nos instances activités réflexions, et à travers lui, tous nos anciens qui, à chaque fois que de besoin nous apportent soutien et solidarité dans nos actions.

Au nom du Bureau Confédéral de la CSA, je salue chaleureusement l'accompagnement de nos partenaires habituels que sont le BIT et la Fondation Friedrich Ebert. Je profite de cette tribune pour rendre un vibrant hommage au Directeur sortant BSR Dakar du BIT, Mr Dramane HAIDARA, à qui je souhaite une retraite paisible.

Permettez-moi également de remercier tou(te)s ces camarades, qui, au nom de l'amitié et de la solidarité internationale, ont tenu à parcourir des milliers de Kilomètres, pour partager avec nous, ces grands moments de communion militante. Je voudrais vous dire, camarades de Solidarité Center AFL-CIO/ USA, de la CGT France, de la Centrale Humanisme Cote d'Ivoire, de la CDTN Niger de la CLTM Mauritanie, CSI Afrique, de la CSTM/Mali, de ETUF Egypte, de HAK-IS et Memur-Sen (Confédérations Turques), de la FESACI et de l'UNTM/Mali que nous apprécions à leur juste valeur, le sens et la portée de leur présence et que les présentes rencontres vont imprimer une nouvelle dynamique aux relations entre nos différentes confédérations.

Nous apprécions à sa juste valeur le message, oh combien important du Secrétaire Général de la CSI, ainsi que celui de la UIL/Italie et du Secrétaire Général de la CGT/Burkina, présentement radié arbitrairement de la fonction publique et qui vit actuellement dans la clandestinité, victime de la violation flagrante des libertés syndicales par les autorités de son pays. Nous lui apportons toute notre solidarité.

Au niveau national, nous commençons par rendre hommage à notre illustre compagnon de lutte, le baobab : Mademba SOCK, et présenter à nouveau nos condoléances à sa famille et à la famille syndicale de notre pays, de l'Afrique et du monde.

C'est aussi le lieu de saluer la mémoire d'un illustre fils du pays qui vient de nous quitter. Monsieur Amadou Makhtar Mbow ancien Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, ancien Directeur Général de l'UNESCO, un grand ami de la CSA. Notre présence aux Assises Nationales qu'il a présidées, a forgé et renforcé notre proximité. Son combat pour un Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication garde aujourd'hui tout son sens et sa portée.

Nous exprimons également toute notre gratitude aux camarades Secrétaires Généraux, les camarades Mody GUIRO SG de la CNTS, Yvette KEITA de l'UNSA, Cheikh DIOP de la CNTS FC, Moussa Cissokho de la FGTS-B, Cheikh Alassane SENE FGTS-A, Alioune NDIAYE de l'UTS, Mamadou DRAME USDS.

C'est le lieu pour nous de réaffirmer notre attachement viscéral à notre autonomie de pensée et d'action qui se traduit au quotidien, par notre ligne d'indépendance vis-à-vis de tout parti politique, de tout gouvernement et des groupements à caractère financier ou confessionnel.

Nous tenons notre congrès dans un contexte marqué par l'avènement de la 3ème alternance politique dans des conditions de paix, de démocratie et de transparence. Tout à l'honneur de la maturité politique du peuple sénégalais et de la fiabilité de notre système électoral. Cette alternance a conduit à la naissance d'un nouveau régime qui prône les ruptures fondamentales en vue de transformations systémiques dans tous les secteurs de la vie nationale, sur fond d'affirmation de la souveraineté nationale concrète dans tous les domaines. La CSA prend acte des engagements formulés par les nouvelles autorités pour le progrès du pays, elle les encourage à les matérialiser.

En effet, le démarrage de l'exploitation des gisements de pétrole depuis juin 2024, est porteur d'espérance ; car pourra procurer à l'État « un revenu annuel en moyenne de 700 milliards de francs CFA sur une période de 30ans » selon le chercheur Benjamin Augé de l'IFRI (in le journal, le Monde-Afrique du 11 Juin 2024).

Si l'on y ajoute les revenus qui seront issus de l'exploitation prochaine des gisements de gaz naturel, on peut affirmer que l'État du Sénégal disposera sous peu de ressources substantielles pour le financement endogène du développement économique, social et culturel du pays, qui devra être au bénéfice de tous les citoyens et toutes les citoyennes. À cet égard, la transparence et la reddition des comptes devront être absolument de rigueur, pour que le peuple sénégalais, dans toutes ses composantes, bénéficie de la bénédiction pétro-gazière.

Au plan social, la CSA constate que malgré les récentes baisses de prix de certaines denrées de base, le coût de la vie reste très élevé. Ce, dans un contexte de pauvreté et de chômage massif qui va s'amplifier sensiblement avec la mesure gouvernementale de rupture des contrats de CDD et de prestation dans la Fonction publique.

Il en est de même avec la suspension des travaux en cours de plusieurs entreprises pour des raisons d'audit des conventions qu'elles ont signées avec l'État. La renégociation des accords de partenariat avec des entreprises étrangères est susceptible de produire les mêmes effets de chômage pour les travailleurs. Mr le Ministre, de telles mesures à l'encontre des travailleurs inquiète la CSA.

De même notre confédération est très inquiète par la forte tendance à la généralisation dans les entreprises des CDD, des contrats de prestations, d'intérim qui sont source de précarisation des emplois et, de violations des normes du travail décent.

Pour notre appréciation du contexte africain, nous observons que notre continent est devenu un terrain de concurrence économique, politique et militaire entre les grandes et moyennes puissances d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, la Russie, la Chine populaire, l'Inde, la Turquie, la Corée du sud, etc. Cette concurrence très diversifiée offre entre autres, des opportunités que les pays africains doivent exploiter en toute souveraineté, dans l'intérêt de leurs peuples.

Cependant, il est regrettable de constater que notre continent est marqué par une instabilité politique avec la résurgence des coups d'État militaires (11 cas depuis 2010). En conséquence, il y a l'existence d'un déficit démocratique et en matière de droits humains et d'État de droit. Une telle situation a conduit à une crise ouverte à la CEDEAO et à une autre latente au sein de l'UEMOA. Des organismes d'intégration économique qui doivent être préservés mais réformés pour répondre aux attentes des peuples.

Mais, en dépit de diverses difficultés en Afrique, l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF), l'abondance de ses ressources naturelles stratégiques pour le présent et le futur d'une part, la jeunesse de sa population et la prise de conscience de celle-ci des enjeux de développement, de démocratie, de justice sociale, de souveraineté nationale et d'unité africaine d'autre part, permettent de nourrir raisonnablement un afro-optimisme.

Quant au contexte mondial, pour la CSA, il est caractérisé par des inégalités socio-économiques entre pays riches du Nord et pays du Sud global qui continuent de se creuser, avec la perpétuation d'une gouvernance économique mondiale injuste et inéquitable, qui favorise la domination économique, politique et culturelle des puissances occidentales. Le FMI, la BM, le G7, le G20, l'OCDE, l'OTAN etc. en sont les instruments. C'est une telle situation qui explique en partie, l'échec partiel des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU pour un monde plus équilibré économiquement et socialement.

C'est cette même situation de déséquilibres régionaux et d'inégalités sociales criardes née de l'histoire tumultueuse des relations internationales, qui est la principale cause de l'amplification des poussées migratoires dans diverses régions du monde, notamment d'Afrique vers l'Europe et d'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord.

Cependant, avec les mesures drastiques de fermeture des frontières et de sélection des migrants, ces migrations inter et intracontinentales se déroulent le plus souvent dans des conditions d'illégalité et de clandestinité, avec leurs lots de tragédies humaines tout au long des parcours migratoires. A cet égard, il est regrettable de constater que notre pays est devenu l'épicentre de l'émigration clandestine en Afrique de l'ouest, avec tous ses conséquences funestes. C'est l'occasion pour la CSA de s'incliner pieusement devant la mémoire des milliers de jeunes sénégalais disparus dans ces conditions.

Ces fortes disparités économiques dans le monde actuel qui se creusent davantage sont l'une des causes fondamentales de la remise en cause en cours de l'ordre économique et politique international. Les menaces sur la paix mondiale et sur le commerce mondial à cause des guerres dont principalement la guerre Russie/OTAN en Ukraine, la guerre Israël/Hamas avec le risque d'un embrasement dans tout le Moyen orient. Mais aussi et surtout la dangereuse relance de la folle course aux armements et la farouche résistance des puissances impérialistes pour maintenir leur système pluriséculaire de domination et d'exploitation des peuples.

Les forces réactionnaires ultra libérales d'extrême droite notamment, soutenues par les multinationales sont à la pointe de ce combat d'arrière-garde. Dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique, il y a la montée en puissance des partis politiques d'extrême droite qui sont nationalistes, racistes, xénophobes. Cependant, en dépit des difficultés énormes, partout dans les pays, il y a la résistance syndicale et celle des forces progressistes face aux offensives des forces néolibérales contre les acquis sociaux et les services publics etc.

C'est le moment de se féliciter de l'adoption de nouvelles Conventions et Recommandations de l'OIT favorables au monde du travail. Le mouvement syndical doit mener le combat pour leur ratification. Enfin, notre contexte historique est marqué par la révolution informatique à travers l'économie numérique, l'intelligence artificielle et la digitalisation, qui offre de nouvelles opportunités en termes d'offres d'emplois qualifiés, de productivité élevée, de gestion et de communication efficace et rapide dans tous les secteurs d'activité de l'homme. Cette révolution informatique est en même temps porteuse de mutations aux diverses conséquences complexes pour le travail, le monde du travail et le syndicalisme. En tout état de cause, elle exige de tous les États, d'assurer impérativement l'effectivité des concepts clefs « d'éducation de base pour tous » et « d'éducation tout au long de la vie pour tous ». En conséquence, l'éducation et la formation deviennent des enjeux plus déterminants encore pour l'avenir de tous les peuples du monde.

Permettez nous de revenir sur quelques points du bilan de la mandature écoulée, établi à partir de l'évaluation exhaustive du plan stratégique de développement (PSD) dont la confédération s'est dotée à la suite de son dernier congrès.

Dans ce cadre, il a été noté :

- La conception, l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de développement (PSD). Celui-ci a opérationnalisé dès octobre 2016, l'ensemble des

décisions décisions et recommandations du 3ème Congrès ordinaire. Cette innovation majeure est à saluer et à reconduire avec plus de rigueur dans son élaboration et surtout dans la mise en œuvre et le suivi évaluation.

- L'acquisition d'un siège social très fonctionnel et confortable qui a rehaussé sans aucun doute, l'image de marque de la CSA.
- L'organisation de plusieurs missions d'informations et d'échanges auprès des travailleurs de divers secteurs a permis l'implantation solide et sur une base large de la CSA dans de grandes entreprises de production et de services privées et publiques. Ainsi il y a eu l'élargissement des bases de la confédération avec le passage de 44 organisations de travailleurs en 2016 à 64 en 2024. Il faut noter que l'organisation des missions auprès des travailleurs a été ralentie par deux facteurs objectifs importants : la pandémie de COVID 2019 entre 2020 et 2021 et la tension politique quasi permanente entre 2021 et 2024 liée aux enjeux de l'élection présidentielle de 2024.
- Les importantes avancées enregistrées sont attestées entre autres, par le succès dans les deux dernières élections générales de représentativité syndicale en 2017 et 2023.
- Sur les revendications : la CSA a toujours été au centre de toutes les initiatives de luttes multiformes de la CCSS et de toutes négociations et concertations qui ont permis au mouvement syndical d'arracher des acquis comme l'augmentation des salaires et le relèvement à 60 ans de l'âge de la retraite dans le privé, les différentes baisses des prix de denrées de première nécessité, la négociation et l'adoption de la CCNI. Au plan interne, les syndicats affiliés en lutte, avec l'appui multiforme de la CSA, ont obtenu des acquis importants, c'est le cas entre autres de : SAT SORANO, SAT Croix rouge, le Syndicat des Observateurs de Pêches, SAGAS, Ex-SIDEC, SATES etc.
- En matière de relations extérieures notre confédération a développé de nouveaux partenariats tant au plan africain que mondial. La présence de confédérations amis à notre congrès en est la preuve éloquente.
- Les mouvements intégrés qui sont le Mouvement National des Femmes (MNF/CSA) et le Mouvement national des Jeunes (MNJ/CSA) ont chacun, contribué au renforcement et au rayonnement de notre confédération par leurs nombreuses activités spécifiques qui ont été pour l'essentiel, couronnées de succès.

L'évaluation exhaustive, objective et critique du bilan combiné au traitement de fond du thème du Congrès sans doute, des sources intéressantes pour dégager de bonnes perspectives de direction de travail pour une CSA plus dynamique, plus forte et plus rayonnante au plan national et international, parce que toujours en phase avec les attentes légitimes de la classe ouvrière et du monde du travail en général, mais aussi, avec les exigences des temps présents. À cet égard, le thème du Congrès offre l'occasion de débats fructueux et féconds sur l'avenir que l'on doit attendre et souhaiter du mouvement syndical en général et de la CSA en particulier.

En effet, le mouvement syndical, l'une des composantes essentielles des forces démocratiques et de progrès social dans une société doit occuper toute sa place et assurer pleinement ses missions dans une société libre et démocratique. La vitalité du mouvement syndical est dès lors une exigence des systèmes démocratiques. C'est pourquoi, pour ce 4ème Congrès notre Bureau Confédéral a fait le choix du thème « la CSA face aux enjeux et défis de la revitalisation du mouvement syndical ».

Ce thème est pertinent parce qu'opportun, d'actualité et prospectif. Celui-ci est une invite à la réflexion objective, lucide et courageuse sur l'état actuel du mouvement syndical au Sénégal, dans la perspective de lui insuffler une nouvelle dynamique, pour mieux répondre aux attentes des masses laborieuses de notre pays. En effet, s'il y a à faire une « revitalisation », c'est parce qu'il y a eu une « dévitalisation » c'est-à-dire un essoufflement du mouvement. Alors, il faut lui imprimer une nouvelle dynamique. Pourquoi et comment ? Ces questions fondamentales interpellent tous les responsables du mouvement syndical au Sénégal et ailleurs dans le monde.

Pour la CSA, la problématique de la nécessaire revitalisation du mouvement syndical telle que comprise conduit :

- À faire l'état des lieux du mouvement syndical,
- À s'interroger sur les facteurs de son essoufflement,
- À formuler des propositions pour un renouveau du mouvement syndical, tout en mettant en évidence les contraintes et les opportunités.

En effet, le mouvement syndical Sénégalais est confronté à de nombreux défis revendicatifs qui nécessitent une meilleure prise en charge, particulièrement au niveau des Confédération, il s'agit entre autres de :

- La tendance forte à la précarisation des emplois par la multiplication des CDD, des contrats de prestation, des contrats d'intérim au niveau de toutes les grandes entreprises cela, au mépris, le plus souvent, des normes du travail décent ;
- La confiscation de l'exercice du droit syndical dans certaines entreprises ;
- Les droits des travailleurs bafoués par le non-respect du code du travail et des conventions collectives ;
- L'impunité assurée à des Employeurs qui refusent d'appliquer les décisions de justice en faveur des travailleurs à l'issue des contentieux de travail ;
- Les difficultés de la syndicalisation des travailleurs de l'économie informel ;
- La tendance au délitement de la confiance des travailleurs dans le syndicalisme, ce qui est susceptible de conduire à la désyndicalisation.

Face à ces défis revendicatifs anciens s'ajoutent des problématiques complexes nouvelles qui interpellent le monde du travail, en particulier le mouvement syndical. Il s'agit de la gestion des conséquences de la 4ème révolution industrielle, dont l'impact sur le travail est considérable. En effet, la révolution informatique à la base de l'économie numérique et de la digitalisation est porteuse de mutations fondamentales pour le monde du travail et pour le syndicalisme.

À cet égard, le mouvement syndical dans une synergie avec divers milieux d'expertise, doit engager des réflexions de fond sur ces problématiques pour son repositionnement dans un futur qui arrive à grande vitesse.

La CSA et ses partenaires du mouvement syndical devront se saisir au plus vite de toutes ces revendications et problématiques anciennes et nouvelles pour répondre aux attentes des travailleurs, en vue de renforcer davantage leur confiance dans le syndicalisme. Pour ce faire il faudra plus de proactivité, d'anticipation et de combativité dans la prise en charge des revendications transversales. Des pas importants dans l'unité syndicale, par-delà l'unité d'action, sont susceptibles d'imprimer une dynamique novatrice dans le traitement de ces questions de fond du monde du travail et du syndicalisme.

Face à ces enjeux et défis à la fois, au plan interne, national et international, la CSA est prête à assumer toutes ses responsabilités pour faire amorcer une dynamique de renouveau du mouvement syndical sénégalais à l'échelle des confédérations.

Relativement à ce renouveau syndical, il ne s'agit point de « réinventer la roue », il s'agit pour le mouvement syndical sénégalais de revenir aux fondamentaux du syndicalisme en intégrant les réponses pertinentes aux réalités nouvelles dans lesquelles baigne le monde du travail.

Un tel défi qu'il faut souhaiter affronter victorieusement ne relève pas de prétention fanfaronne, du leurre, en somme de l'impossible. Au contraire, avec l'engagement et la rigueur dans le travail collectif et individuel sous la direction d'un leadership collectif dynamique, une telle promesse est bien à notre portée.

Chers invités, camarades congressistes, ce Congrès marque une étape importante pour le renforcement et la consolidation des mutations profondes que notre confédération souhaite mettre en œuvre afin de s'adapter aux exigences du monde moderne.

Chers camarades, vous m'avez porté en Juillet 2016, à la tête de notre organisation, j'avais accepté en toute responsabilité de diriger notre Confédération. Je l'ai fait avec votre soutien, d'importantes avancées ont été notées, mais il y a tout naturellement des insuffisances qui ont été identifiées, analysées et avec des propositions de solutions en vue de leur dépassement dans rapport du BC au congrès.

Alors camarades, optons pour la préservation de nos acquis, osons apporter des innovations et des ruptures énoncées dans les recommandations du rapport d'activités du BC au Congrès et dans la résolution sur l'organisation et les statuts.

Vive la CSA ! Vive le Mouvement Syndical International !

MENTION SPECIALE !!

A CES BRAVES CAMARADES QUI SE SONT SURPASSES POUR LA REUSSITE DU CONGRES



Camarade Mamadou DIOUF
Président d'honneur CSA
Pour son accompagnement constant et ses sages conseils



SGA Ibrahima GUEYE
1er Adjoint CSA
Pour sa parfaite coordination de l'ensemble des activités du congrès



Camarade Cheikh FALL
Trésorier CSA
Pour sa rigueur dans la gestion financière des activités du congrès



SGA Moussa BA
2ème Adjoint CSA
Pour sa participation active à l'ensemble des activités du congrès



Camarade Amadou DIOUNE
Ancien SG SUDES
Pour son travail remarquable à la tête de la commission scientifique du congrès



Ndeye NDIAYE GAYE
Assistante CSA
Pour son professionnalisme et sa dévotion sans faille à la CSA

A NOS PARTENERS



Bureau internationale du Travail



LA VIE EN TOUTE SÉCURITÉ



TOUT LE MONDE Y GAGNE



Le 4^e congrès ordinaire de la CSA a été organisée les 28 et 29 Septembre 2024 à l'hôtel King Fahd Palace de Dakar.

Sur convocation du Bureau confédéral, il a regroupé 350 délégués représentant les organisations de travailleurs affiliées, les unions régionales et départementales de la confédération.

A l'entame des travaux le congrès a observé une minute de silence et de prières à la mémoire de camarades disparus durant le mandat écoulé, il s'agit de :

- Ibrahima SENE, membre fondateur et ex Secrétaire Général par intérim de la CSA – Sénégal,
- Abdou Aziz DIALLO, 1er Responsable des Relations Extérieures de la CSA – Sénégal,
- Nassirou NDIAYE, Responsable du Syndicat des Industries Alimentaire, membre de la Cellule Juridique de la CSA – Sénégal,
- Souleymane AW, membre du Bureau Confédéral, Responsable du SDTR
- Alassane Diallo, permanent syndical,
- Pape Malick BA, Secrétaire General STDS,
- Bassirou NDAO Président de l'URS,
- Jean Simon TINE Coordonnateur du Collectif des ex Préposés des douanes.
- Mademba SOCK, Secrétaire Général de l'UNSA, grand combattant du mouvement syndical de dimension mondiale.

Le congrès a rendu un vibrant hommage posthume à ces camarades qui ont tous consenti un sacrifice énorme au profit de la CSA et du mouvement syndical en général.

Le congrès a pris acte pris acte en le regrettant profondément l'absence du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions ou de son représentant pour présider la cérémonie d'ouverture.

Le congrès a noté avec satisfaction la présence de délégations étrangères représentant des confédérations syndicales qui ont tenu à être présentes pour exprimer de vive voix leur amitié, leur solidarité et leur disponibilité pour la coopération syndicale féconde avec la CSA.

Il s'agit de : Solidarité Center AFL-CIO/ USA, la CGT France, la Centrale Humanisme Cote d'Ivoire, la CDTN Niger, la CLTM Mauritanie, CSI Afrique, la CSTM/Mali, ETUF Egypte, HAK-IS et Memur-Sen (Confédérations Turques) et l'UNTM/Mali.

Le congrès a également visionné le message fort de félicitations et de solidarité du camarade Luc TRIANGLE, Secrétaire Général de la Confédération Syndicale International (CSI). Par la même occasion, il a livré ses profondes et pertinentes réflexions sur le thème du congrès en guise de contribution.

Le congrès de la CSA très ému par ces présences amicales et par la richesse et la profondeur de leur message, leur exprime sa profonde reconnaissance et en retour la disponibilité constante de la CSA à travailler la main dans la main pour la défense et la promotion des droits des travailleurs de par le monde.

En effet, dans le cadre de la mondialisation capitaliste intégrale depuis une trentaine d'années, partout dans le monde, il y a une tendance forte à la remise en cause des acquis sociaux des travailleurs, à leur surexploitation par diverses méthodes raffinées dont la précarisation des emplois. C'est pourquoi, aujourd'hui plus qu'hier, il est nécessaire voire indispensable pour le monde du travail, de construire des stratégies unitaires de résistance syndicale forte à diverses échelles nationales et internationales.

Le congrès s'est aussi réjoui de la présence :

- du représentant du Ministre des Pêches et des Infrastructures maritimes ;
- des partenaires : BIT, Fondation Rosa Luxembourg, Assises de la Société Civile ;
- des Secrétaire Généraux des confédérations nationales : Mody GUIRO (CNTS) Yvette KEITA (UNSA),
- Cheikh DIOP (CNTS FC), Mariama DIALLO (UDTS), Moussa CISSOKHO (FGTS B), Cheikh Alassane SENE (FGTS A), Alioune NDIAYE (UTS) et Mamadou DRAME (USDS);
- du patronat représenté par Mr Tino ADEDIRAN (CNP) ;
- des représentants de partis politiques : PIT – Sénégal dont la délégation était conduite par Mr Samba SY, ancien Ministre du Travail ;
- de personnalités nationales : Mansour SY, ancien Ministre du Travail et Babacar FALL, Enseignant – Chercheur à l'UCAD.

Le congrès a rendu un vibrant hommage au président Honoraire de la CSA, le camarade Mamadou Diouf qui ne ménage aucun effort pour la réalisation des idéaux de la CSA.

Le congrès a remercié tous ces représentants et personnalités qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie d'ouverture.

C'est l'occasion pour la CSA d'une part, de se féliciter de la création et du bon fonctionnement de la CCSS dans le cadre de l'unité d'actions et d'autres part, d'inviter avec insistance nos partenaires à faire de nouveaux pas significatifs sur le chemin de l'unité syndicale plus précisément de l'unification syndicale, parce que les défis revendicatifs anciens et nouveaux l'exigent. Il s'y ajoute que c'est aussi une demande forte de la classe ouvrière plus généralement du monde du travail.

A cet égard, pour la CSA, l'analyse contextuelle et celle du pertinent thème de notre congrès ordinaire sont édifiantes pour inviter le mouvement syndical à se réinventer face aux complexes et redoutables défis revendicatifs des temps nouveaux.

I. Analyse contextuelle

1.1 Une situation internationale inquiétante pour les travailleurs et les peuples

Au cours des trois dernières décennies, la mondialisation capitaliste et la révolution informatique ont eu des conséquences considérables sur le monde du travail et sur les peuples. En effet, à la faveur d'une gouvernance économique mondiale injuste et inéquitable sous l'égide des puissances capitalistes mais aussi, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'OTAN, les inégalités socio-économiques explosent partout : entre pays et au sein de chaque pays. De même que la pauvreté, le chômage, le sous-emploi et les emplois précaires etc. C'est pourquoi, tout comme au 19^e siècle, en pleine révolution industrielle, on peut noter que le paradoxe de Proudhon selon lequel « la pauvreté naît de l'abondance » est tout à fait d'actualité de nos jours.

Par ailleurs, il résulte de cette situation d'inégalités socio-économiques criardes, l'amplification des poussées migratoires clandestines dans diverses régions du monde avec leurs lots de tragédies humaines.

Notre pays devenu épicerie de l'émigration clandestine en Afrique de l'Ouest est douloureusement affecté par les tragédies humaines qui en résultent avec la disparition en mer de milliers de jeunes sénégalais chaque année.

Le congrès s'incline pieusement devant la mémoire de ces jeunes désespérés qui sont allés au-devant de la mort. Il est à noter que dans les pays des continents d'accueil que les migrants clandestins souhaitent atteindre, l'Europe, l'Amérique du Nord, la question de l'immigration est le terreau fertile de développement des partis politiques d'extrême droite qui y sont partout en pleine ascension. Ces partis d'un nationalisme étroit sont racistes xénophobes et islamophobes. De même, grands défenseurs du capital, ils sont les pires ennemis du mouvement syndical. A cet égard, le probable retour au pouvoir de Donald Trump aux Etats Unis serait un mauvais présage pour le monde du travail et pour les autres peuples.

Le monde de notre époque, c'est aussi :

1. le dérèglement climatique qui se manifeste par le réchauffement climatique dont les impacts catastrophiques se font sentir dans toutes les régions du monde, particulièrement dans les pays pauvres où les ressources financières et techniques sont très insuffisantes pour des stratégies d'adaptation au changement climatique. A cet égard, le mouvement syndical devra agir dans la persévérance, en synergie avec d'autres forces, pour la justice climatique et pour des mesures fortes d'atténuation du réchauffement climatique qui ne doit pas dépasser le seuil fatidique de 2°C.

2. la tension croissante dans les relations internationales sur fond de course aux armements de toutes sortes, avec le grave risque d'une guerre mondiale. En effet, celle-ci pourrait découler de la confrontation armée entre la Russie et l'Ukraine qui est soutenue à bout de bras par l'OTAN et toutes les puissances occidentales. La CSA dénonce le silence coupable de la communauté internationale et celui des forces de paix et progrès dont le mouvement syndical, relativement à ce conflit fratricide au cœur de l'Europe.

3. L'avènement de la 4^e révolution industrielle portée pour l'essentiel par la révolution informatique à travers l'économie numérique, la digitalisation, la robotique et l'intelligence artificielle. Celle-ci porte de nouvelles opportunités en termes d'emplois qualifiés, de productivité élevée, de mode de gestion et de communication plus efficace et rapide dans tous les secteurs d'activité de l'heure.

Dans le même temps, la révolution informatique est porteuse de mutations considérables aux conséquences diverses et complexes pour le travail, le monde rural et le syndicalisme. Cette révolution fait entrer de plein pied dans l'économie et la société du savoir. C'est pourquoi, il devient un impératif pour tous les Etats du monde d'assurer l'effectivité des concepts clés « d'éducation de base pour tous » de « formation professionnelle et technique » à privilégier « de formation tout au long de la vie pour tous ». En conséquence, l'éducation et la formation deviennent des enjeux plus déterminants encore que par le passé, pour tous les peuples du monde.

4. L'apparition du groupe des BRICS pour l'émergence économique et politique du Sud Global, porteur du projet d'un monde multipolaire favorable à l'essor du multilatéralisme, à la paix, au progrès et à la prospérité partagée.

Le congrès de la CSA se félicite de cette nouvelle donne dont il souhaite le renforcement et la consolidation au grand bénéfice des peuples de la planète.

5. Un continent africain à la situation ambivalente. En effet, on est en droit de se plaindre d'une Afrique de la pauvreté, de l'analphabétisme, du déficit démocratique, des coups d'état, des guerres civiles imposées, provoquées et entretenues par le terrorisme djihadiste international bénéficiant du soutien des puissances occidentales. Une motion de condamnation du terrorisme et de soutien aux peuples africains, notamment ceux du Sahel qui en sont victimes sera soumis au congrès. D'autre part, il faut se réjouir de l'émergence d'une Afrique du réveil des peuples, notamment de la jeunesse, ayant pris conscience des enjeux de pleine souveraineté nationale, de développement, de démocratie, de justice sociale et d'unité africaine. Une Afrique qui remet en cause la domination impérialiste, qui exige le démantèlement des bases militaires étrangères, legs de la colonisation. En somme, une Afrique des peuples dont les actes permettent de nourrir un raisonnable afro-optimisme.

1.2 : Les attentes légitimes du peuple et des travailleurs sénégalais

La CSA s'est réjouie de l'avènement à l'issue de l'élection présidentielle du 24 Mars 2024, de la 3^{ème} alternance politique dans le pays, dans les conditions de paix, de liberté, de démocratie et de transparence absolues. C'est tout à l'honneur de la maturité politique du peuple sénégalais mais aussi de la fiabilité du système électoral en vigueur dans le pays.

La CSA prend acte des engagements du nouveau régime pour des ruptures fondamentales en vue de transformation systémique dans tous les secteurs de la vie nationale. Notre confédération encourage les nouvelles autorités à matérialiser les engagements souscrits dans l'intérêt exclusif du développement économique et social du pays, dans le respect des principes de justice sociale et d'équité pour une prospérité partagée. A cet égard, le congrès de la CSA exige des autorités compétentes l'application rigoureuse des normes de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources publiques. C'est pourquoi le congrès recommande à toutes les forces sociales, dont le mouvement syndical, dans la diversité de ses composantes, à être vigilants et intrusants quant au respect des principes de la transparence et de la reddition des comptes.

En effet, sous peu de temps, le Sénégal disposera de ressources financières importantes tirées de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel (en moyenne 700 milliards/an pendant 30 ans pour le seul pétrole) pour son développement endogène.

Pour le congrès de la CSA, il s'offre ainsi au Sénégal, une occasion idéale pour jeter les bases sûres de son développement économique, social et culturel.

A cet égard, « la bénédiction du pétrole et du gaz » devra être une délicieuse réalité pour les générations du présent et du futur.

En attendant, le congrès constate en le déplorant, la cherté de la vie avec les hausses continues des prix des produits et services, l'amplification du chômage par entre autres, la mesure gouvernementale de rupture des contrats de CDD et de prestation dans la Fonction publique, au mépris du principe de continuité de l'Etat.

II : Situation syndicale nationale : défis et enjeux dans une perspective de renouveau syndical

Le congrès de la CSA considère que le mouvement syndical est l'une des composantes essentielles des forces démocratiques et de progrès social dans les sociétés contemporaines. Par ses missions de conquête, de défense et de promotion des droits



des travailleurs pour leur bien-être et leur dignité, le syndicalisme contribue pour beaucoup voire de façon déterminante à l'équilibre de la société.

C'est pourquoi, estime le congrès de la CSA, le mouvement syndical doit occuper toute sa place et assumer pleinement ses missions dans une société libre et démocratique. La vitalité du mouvement syndical est dès lors une exigence des systèmes démocratiques. Aussi, au regard de la situation syndicale nationale, le Bureau confédéral a-t-il fort opportunément, fait le choix d'un thème pertinent de réflexion pour le 4ème congrès, à savoir : « La CSA face aux enjeux et défis de la revitalisation du mouvement syndical. »

Ce thème qui est opportun, d'actualité et prospectif a fait l'objet d'une réflexion collective dans les instances préparatoires du congrès. Une réflexion objective, lucide et courageuse sur l'état actuel du mouvement syndical, dans la perspective de lui insuffler une nouvelle dynamique pour mieux répondre aux attentes légitimes des masses laborieuses. En effet, s'il y a une « revitalisation » à faire, c'est parce qu'il y a eu une « dévitalisation » c'est-à-dire un essoufflement du mouvement syndical. Dès lors, il s'agit d'une part de cerner les causes profondes et les conséquences d'une telle situation, d'autre part de formuler des recommandations pertinentes susceptibles d'en sortir pour le bien des masses laborieuses. En d'autres termes, il faut faire l'état des lieux du mouvement syndical sénégalais. S'interroger sur les facteurs de son essoufflement si tel est le cas, enfin de formuler des propositions pour un renouveau syndical, tout en mettant en évidence les opportunités et les contraintes d'une telle mutation à opérer.

Pour la CSA, force est de reconnaître que depuis le triomphe du système capitaliste qui s'est mondialisé suite à l'effondrement du camp socialiste au tout début des années 1990, le mouvement syndical a été partout mis sur la défensive, face aux offensives des forces néolibérales d'attaque en règle contre les droits et acquis sociaux du monde du travail et contre les services publics. Il s'y ajoute depuis deux décennies, les effets pervers pour les travailleurs de progrès technologiques en général, de la révolution informatique en particulier.

Dans ce nouveau contexte historique de mutations complexes dans les systèmes productifs et de changement dans les rapports sociaux de production, la CSA est d'avis que le mouvement syndical doit aborder une nouvelle phase historique de son combat permanent pour le bien être des travailleurs, en se réinventant pour un véritable renouveau syndical susceptible de modifier le rapport de force en sa faveur.

Au Sénégal, la situation syndicale nationale est assez contrastée. Néanmoins, il y a un dénominateur commun au syndicalisme sectoriel et au syndicalisme confédéral, c'est la prolifération syndicale depuis les années 2000, avec plus de 250 syndicats sectoriels et plus de 20 confédérations pour près de 500.000 salariés du public et du privé réunis.

Cette prolifération est à l'évidence un facteur d'affaiblissement du mouvement syndical dans les luttes revendicatives. Les élections de représentativité syndicale depuis 2011 au niveau des confédérations et du secteur de l'éducation au nom des travailleurs ont certes, dégagé des interlocuteurs pour les pouvoirs publics, mais elles n'ont eu aucun impact significatif pour des dynamiques unitaires rénovatrices. Comme, depuis bientôt un demi-siècle, on est toujours dans l'unité d'actions dans les luttes revendicatives. Avec très souvent des résultats en deçà des attentes.

Pour le syndicalisme sectoriel, il existe quelques îlots de luttes syndicales intenses et récurrentes dans la Fonction publique : il s'agit notamment des secteurs de l'éducation et de la formation, de la santé, de la justice, des collectivités territoriales, au niveau du secteur privé, on a noté ces dernières années la lutte intense des travailleurs de SEN EAU etc. Dans la Fonction publique, le congrès salue l'aboutissement des longues et récurrentes luttes syndicales depuis des décennies pour des augmentations salariales substantielles. En effet, il faut se féliciter des augmentations substantielles de salaires des agents de l'Etat, en moyenne de 40%. Le congrès met en garde les nouvelles autorités contre toute remise en cause de ces augmentations sous le prétexte qu'il y aurait eu « une évolution incontrôlée de la masse salariale » (cf. discours du PR du 12 Septembre 2024).

Pour le syndicalisme confédéral, le congrès salue la naissance de la CCSS qui sert de cadre de concertation et d'unité d'action dans la prise en charge des revendications. La CSA constate que le syndicalisme confédéral a été au centre des luttes syndicales multiformes et intenses dans les années 1990 en particulier. Cependant au cours de la dernière décennie, les formes d'actions adoptées n'ont pas favorisé sa visibilité et sa crédibilité. Il s'agit de l'implication de la CCSS dans le nouveau dispositif de gouvernance des relations professionnelles articulé sur le HCDS, l'organisation des conférences sociales et la signature du Pacte National de Stabilité Sociale et d'Emergence Economique (PNSSSE) etc. Dans ce cadre, il y a eu certes, des acquis comme : les augmentations salariales, les baisses des prix des denrées de grande consommation, le relèvement généralisé de l'âge de la retraite à 60 ans dans le privé, l'organisation de trois conférences sociales thématiques, l'adoption de conventions collectives et celle de la CCNI etc.

Mais pour le 4ème congrès de la CSA, force est de reconnaître que pour l'essentiel, beaucoup de défis revendicatifs importants sont restés en l'état. Il s'agit notamment :

- du non-respect des dispositions du code du travail et de conventions collectives dans les entreprises,
 - des licenciements abusifs et le non-respect, dans l'impunité, des décisions de justice en faveur des travailleurs, après épuisement de toutes les voies de recours par les employeurs,
 - le refus du droit syndical dans certaines grandes entreprises,
 - la multiplication des CDD, des contrats de prestation et contrat de journaliers, au mépris des normes du travail décent,
 - la prolifération des sociétés d'intérim, à l'origine des contrats d'intérim qui sont quasiment généralisés dans toutes les grandes entreprises, notamment celles à forte intensité de main d'œuvre comme SONATEL, SEN EAU, les banques, les BTP, les mines etc.
 - dans le BTP, les contrats de chantier sont abandonnés au profit des contrats au mieux trimestriels,
 - le licenciement tout récemment de plusieurs centaines de contractuels de la FP, par le Gouvernement sans plan social, au mépris du principe de continuité de l'Etat etc.
- Cette politique tous azimuts de précarisation outrancière des emplois est certes financièrement défavorable aux travailleurs, mais aussi à l'Etat, car c'est une source importante d'évasion sociale et fiscale,
- il s'y ajoute la cherté de la vie avec la flambée des prix de produits et services de grande consommation.

L'absence de prise en charge rigoureuse de ces problèmes qui assaillent les travailleurs du privé en particulier fait que l'on a assisté à de nombreuses grèves de la faim, au recours à des activistes et à des médiateurs sociaux. Tout cela s'accompagne sans doute d'un délitement progressif de la confiance des travailleurs dans le syndicalisme. C'est pourquoi, le congrès de la CSA estime que le mouvement syndical confédéral doit être davantage réactif et proactif.

Par ailleurs, le congrès de la CSA est au regret de constater qu'aujourd'hui, le mouvement syndical est sous la menace d'un affaiblissement structurel à cause de plusieurs facteurs : la quasi généralisation des emplois précaires, la prépondérance de l'économie informelle, la désyndicalisation en vue et la perte de confiance dans le syndicalisme.

A ces défis revendicatifs anciens, viennent s'ajouter de nouvelles problématiques complexes : il s'agit de la gestion des conséquences de la 4e révolution industrielle dont l'impact sur le travail est considérable. En effet, la révolution informatique à la base de l'économie numérique de l'intelligence artificielle de la robotique et de la digitalisation, sont porteuses de mutations fondamentales pour les Etats le monde du travail et pour le syndicalisme. Gérer au mieux ces mutations est une problématique complexe qui interpelle tous les acteurs économiques sociaux et politiques.

Le congrès de la CSA invite la CCSS à se saisir de toutes ces revendications et problématiques anciennes et nouvelles pour répondre aux attentes des travailleurs. Dans cette perspective, le congrès recommande aux directions confédérales de la coalition le renforcement de l'unité syndicale, plus de pro activité, d'anticipation et de combativité dans la prise en charge des revendications transversales mais aussi des formes de soutien plus fermes et fortes aux luttes syndicales sectorielles.

La prise en charge conséquente des revendications légitimes des travailleurs et la construction de l'unité syndicale la plus solide et la plus large possible, sont des composantes essentielles de la dynamique de renouveau syndical.

Cette dynamique de rénovation interne pour l'efficacité et l'attractivité du syndicalisme intéresse à la fois le mouvement syndical dans son ensemble et chacune de ses composantes.

Pour le compte de la CSA, le congrès soutient les propositions contenues dans le rapport du BC que le congrès adopte.

Ces propositions découlent en effet du bilan de plus de 25 ans d'expérience de la CSA dont celui de la mandature qui s'achève mais aussi de l'analyse du thème du congrès.

III Bilan et perspectives pour la CSA

En effet, le congrès a pris connaissance du bilan exhaustif et objectif du mandat écoulé. A cet effet, il a été noté des réalisations importantes qui ont fortement contribué à la consolidation et au rayonnement de la CSA. Dans ce cadre, il faut souligner entre autres :

- La conception, l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la CSA articulé sur 7 axes stratégiques, 28 actions et 83 activités. Cet outil de planification des décisions et recommandations du 3e congrès ordinaire, a permis d'en réaliser bon nombre d'entre elles en priorité;
- L'acquisition en propriété d'un siège social très fonctionnel et confortable qui a rehaussé l'image de marque de notre confédération ;
- L'élargissement des bases de la CSA, en passant de 44 organisations de travailleurs en 2016 à 62 en 2024, grâce à de nombreuses missions d'informations et d'échanges avec les travailleurs dans les entreprises, les chantiers, les ateliers et services. Aujourd'hui, la CSA est présente significativement dans de nombreuses grandes entreprises de production et de service, privées et publiques. On peut citer entre autres : SOCOIM, Hôtellerie, les PATS des universités publiques, les sociétés minières, le monde de la culture, le secteur artisanal etc. ;
- La victoire aux deux dernières élections générales de représentativité syndicale en 2017 et 2023 ;
- Un début de mise sur pied des fédérations au sein de la CSA, avec la création de la FEDEFOR qui regroupe les 8 syndicats d'enseignants ;
- Au plan des revendications, la CSA au sein de la CCSS a été de toutes les luttes revendicatives, de toutes les négociations et concertations qui ont permis entre autres : les augmentations salariales, des baisses de prix, le relèvement généralisé de l'âge de la retraite à 60 ans dans le privé, l'adoption de nouvelles conventions collectives sectorielles, la CCNI etc.

Dans ce bilan, il faut noter la contribution importante des mouvements intégrés que sont le MNF et le MNJ. Du reste, chacun de ces mouvements dispose d'un bilan élogieux dans son domaine spécifique, notamment en matière de formation.

Le congrès salue ces importantes réalisations faites au cours du dernier mandat. Il félicite l'ensemble des acteurs qui ont participé à ces succès. Le congrès note cependant, que ces réalisations auraient pu être plus importantes si notre confédération ne traînait pas des insuffisances structurelles dans l'organisation et le fonctionnement, du sommet à la base, de difficultés dans la collecte des cotisations syndicales mais aussi le faible engagement militant de certains responsables nationaux et locaux de premier plan.

Les insuffisances, faiblesses et carences de la confédération ont été identifiées et analysées dans le rapport du BC. A cet égard, il y a eu entre autres, un déficit de rigueur dans la mise en œuvre du PSD, l'insuffisance notoire de bras pour le travail à la direction confédérale (de nombreux élus n'ont pas assumé leurs responsabilités), la convocation très irrégulière des instances, la carence totale de la CCC, la non mise sur pied du Conseil syndical qui est l'instance de supervision et d'évaluation d'étape de la mise en œuvre des décisions de congrès.

Les analyses de toutes les insuffisances et faiblesses ont été assorties de recommandations pour leur correction et dépassement. Ce sont les 12 meures contenues dans le rapport du BC au congrès.

Le congrès exhorte les instances confédérales de la CSA à l'exploitation optimale du rapport du BC que le congrès adopte, en vue d'engager la confédération sur la voie du renouveau syndical.

Dans cette perspective, le congrès insiste particulièrement sur l'exigence de mise en œuvre des 12 mesures fortes de transformation interne de la CSA pour amorcer son renouveau au bénéfice des masses laborieuses, de l'unité syndicale et du peuple sénégalais.

Dakar le 28 septembre 2024

Le 4 e congrès ordinaire de la CSA.

MOTION DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS ET PEUPLES D'AFRIQUE DE L'OUEST VICTIME DE LA BARBARIE TERRORISTE

MOTION DE SOLIDARITE AU PEUPLE PALESTINIEN



MOTION DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS ET PEUPLES D'AFRIQUE DE L'OUEST, VICTIMES DE LA BARBARIE TERRORISTE

Depuis une dizaine d'années, de nombreux peuples d'Afrique de l'Ouest dont ceux du Sahel en particulier, sont victimes d'agressions barbares et lâches de la part du terrorisme international en quête de territoires pour leurs sinistres projets. Daesh et Al-Qaïda, de sinistre mémoire, sont les parrains des guerres civiles imposées à des pays en vue de leur déstabilisation politique, économique et sociale. Pour des raisons géopolitiques et géostratégiques, ces mouvements terroristes bénéficient de soutiens occultes de la part de puissances impérialistes qui, soit dit en passant, ont ouvert la boîte de pandore en détruisant par la force l'Etat indépendant de Libye qui a été un verrou essentiel dans la lutte antiterroriste en Afrique du Nord et de l'Ouest.

C'est pourquoi, le 4^e congrès ordinaire de la CSA, réuni les 28 et 29 septembre 2024 à Dakar,

- ☞ **Considérant** la situation particulièrement grave au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Nigeria, théâtres d'une atroce guerre civile, provoquée, imposée et entretenue par des groupes terroristes sans foi, ni loi, affiliés à Daesh ou à Al-Qaïda ;
- ☞ **Scandalisé** par le détricotage du tissu national et social en suscitant et en alimentant des conflits intercommunautaires entre des groupes ethniques qui ont vécu jadis, dans la paix, l'entente et la solidarité ;
- ☞ **Horrorifié et fortement ému** par les massacres récurrents par dizaines et centaines d'innocentes populations désarmées des villages et des villes, les viols de femmes et le pillage des ressources existants ;
- ☞ **Indigné et révolté** par les déplacements massifs de populations dépouillées de tous leurs biens, terrorisées par la violence aveugle, contraintes de vivre les conditions de misère propres à tous les camps de réfugiés ;
- ☞ **Considérant** la volonté manifeste des terroristes islamistes de provoquer, d'amplifier et de perpétuer à grande échelle l'analphabétisme et l'obscurantisme, par l'incendie des établissements scolaires et l'assassinat des enseignants, condamnant ainsi des millions d'enfants et de jeunes de ces pays à la déscolarisation, à l'errance et au désespoir quant à leur avenir,
- ☞ **Considérant** la mise au chômage massif et dans des conditions de vie les plus difficiles, de centaines et de milliers de travailleurs ruraux et urbains, suite à la destruction et à la désorganisation des structures économiques et à la déstabilisation des Etats,

Le 4^e congrès ordinaire de la CSA :

- **Dénonce et condamne** avec la dernière énergie les actes barbares et inhumains des criminels terroristes et tous leurs soutiens de par le monde ;
- **Exprime** avec force sa profonde solidarité et son soutien total et inconditionnel aux peuples et aux travailleurs du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Nigeria, victimes de guerres criminelles de déstabilisation aux fins de création d'Etats totalitaires et de dictature ;
- **Se félicite** de la dénonciation des accords de défense et du démantèlement de bases militaires de puissances impérialistes qui ont grandement contribué à la genèse du conflit dans chacun de ces pays ;
- **Exhorte** les pays africains à apporter leurs soutiens multiformes aux pays en lutte contre le terrorisme international qu'il faudra éradiquer pour la paix et le développement de l'Afrique.

Fait à Dakar le 29 Septembre 2024
Adoptée à l'unanimité par le Congrès



CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL

MOTION DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Depuis la dernière décennie du 19^e siècle jusqu'à nos jours, le peuple arabe de Palestine souffre le martyr, à cause de la mise en œuvre par des juifs, de l'idéologie nationaliste, raciste et expansionniste qu'est le sionisme. En effet, successivement, il y a le terrorisme des groupes juifs sionistes ensuite celui de l'Etat d'Israël depuis sa naissance en 1948. Ce, avec le soutien multiforme et inconditionnel des puissances occidentales.

Ainsi, depuis plus d'un siècle, la politique expansionniste de conquête militaire et de colonisation des territoires en Palestine, a été jalonnée de massacres de grande ampleur des arabes, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et même de crimes de génocide.

En continuant de rejeter obstinément et avec arrogance, la coexistence pacifique de deux états en Palestine, Israël s'enferme dans une logique de politique expansionniste, de colonisation et d'expulsion des arabes de leurs terres.

Depuis Octobre 2023, dans le cadre de la guerre contre le Hamas, la violence d'Etat et celle des colons juifs a pris des proportions rarement connus dans l'histoire de l'humanité.

En effet, les populations de Gaza sont soumises à un blocus hermétique depuis des mois, pour les faire mourir de faim, de soif, de maladies et par des bombardements aveugles quotidiens au moyen des armements terrestres, aériens et maritimes. Les effets combinés de toute cette stratégie de mise à mort ont déjà fait plus de 180 000 morts dont majoritairement des enfants, des femmes et des vieillards.

C'est pourquoi, le 4^e congrès ordinaire de la CSA ; réuni les 28 et 29 Septembre 2024 à Dakar,

- ☞ **Prenant connaissance** de l'ampleur de la violence dont des massacres, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide dont l'Etat d'Israël s'est rendu coupable tout au long de ses 75 ans d'histoire, au détriment du peuple arabe de Palestine ;
- ☞ **Horrorifié** par l'ampleur des réfugiés palestiniens qui se comptent par millions, contraints de vivre depuis des décennies dans les camps de réfugiés éparpillés dans les pays du Moyen Orient ;
- ☞ **Constant** d'une part, le soutien inconditionnel, politique, diplomatique, économique et militaire des puissances occidentales à l'Etat d'Israël, d'autre part le faible engagement des régimes arabes pour la cause palestinienne, en totale déphasage avec la position des masses populaires arabes ;
- ☞ **Consterné** par le refus obstiné d'Israël d'accepter et d'appliquer les résolutions de bon sens de l'ONU pour un règlement juste et équitable du conflit israélo-palestinien ;
- ☞ **Constant** avec admiration la farouche résistance et résilience du peuple palestinien, en dépit de l'inégal rapport de force au plan militaire, notamment dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ;
- ☞ **Considérant** la responsabilité confiée au Sénégal dans le règlement de ce conflit qui perdure, en qualité de Président de la commission pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ;

Le 4^e congrès ordinaire de la CSA :

- **Dénonce et condamne** énergiquement l'Etat d'Israël pour sa politique sioniste d'expansion territoriale, porteur de violence et de crimes abominables, d'injustice et d'arbitraire, dont sont victimes les populations palestiniennes, condamnées à vivre dans les camps des réfugiés depuis des décennies ;
- **Félicite** le soutien multiforme inconditionnel des puissances occidentales, dont principalement les Etats unis d'Amérique, qui entretiennent l'impunité, l'arrogance et le mépris d'Israël pour les institutions du système des Nations Unies. Par la même occasion, le congrès déplore et condamne l'absence de vigueur dans le soutien et la solidarité des régimes arabes à la cause palestinienne, particulièrement dans la phase actuelle de crime de guerre et de crime contre l'humanité commis par le régime sioniste et son armée dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie et au Sud Liban ;
- **Soutient** la plainte de l'Afrique du Sud contre l'Etat d'Israël devant les juridictions internationales pour les crimes commis dans la bande de Gaza ;
- **Exprime** sa solidarité profonde et son soutien total au peuple palestinien et à ses combattants pour leur héroïque résistance aux forces du mal incarnées par l'Etat d'Israël ;
- **Invite** le Gouvernement du Sénégal à assumer pleinement sa mission dans le cadre de la commission internationale qui lui est confiée relativement au conflit israélo-palestinien.

Fait à Dakar, le 29 Septembre 2024
Adoptée à l'unanimité par le Congrès.





Communiqué : Rencontre Internationale du 4^e congrès ordinaire de la CSA

Dans le cadre du 4^e congrès de la CSA organisé à Dakar, une rencontre internationale d'échanges entre les confédérations syndicales présentes, a eu lieu le 29 Septembre 2024 à la Maison des Travailleurs, siège national de la confédération d'accueil.

La rencontre a regroupé les confédérations suivantes : la CLTM de Mauritanie, l'UNTM et la CSTM du Mali, la CGT de France, la CDTN du Niger, la Centrale Humanisme de Côte d'Ivoire, HAK-IS et MEMUR-SEN de Turquie, la Solidarité Center USA et la CSA-Sénégal.

A la suite des échanges d'informations suivis de discussions sur la situation des travailleurs dans les pays respectifs, les confédérations syndicales :

- **Constatent** qu'en dépit de la diversité de situations, la condition des travailleurs et la situation syndicale dans les différents pays présentent de nombreuses similitudes dont entre autres :
 - La tendance à la généralisation des diverses formes de précarisation des emplois dans lesquelles, le plus souvent, il n'est respecté ni les normes du travail décent, ni la liberté syndicale ;
 - Les attaques incessantes contre les droits et les acquis sociaux des travailleurs, particulièrement dans les pays sous influence de forces politiques et sociales fascisantes ;
 - Le développement de l'économie informelle dans laquelle la protection sociale des travailleurs et travailleuses est en souffrance ;
 - L'existence de différences de traitements entre des travailleurs de divers pays employés dans les mêmes entreprises multinationales ;
- **Saluent et encouragent** les luttes de résistance syndicale qui s'organisent partout pour la préservation des acquis sociaux, pour le combat contre les méthodes d'affaiblissement du mouvement syndical et contre les systèmes plus ou moins raffinés d'exploitation capitaliste des travailleurs ;
- **S'engagent** à accorder une attention plus soutenue à la solidarité syndicale internationale dans ce contexte du capitalisme mondialisé mais aussi des politiques d'intégration sous régionale, régionale et continentale. A cet égard, la coopération syndicale internationale est à bâtir et à consolider par entre autres, des échanges d'informations et de partages d'expérience, dans le cadre bilatéral et/ou multilatéral ;
- **Se félicitent** du soutien multiforme de Solidarité Center au mouvement syndical dans ses luttes pour le bien-être et la dignité des travailleurs et travailleuses, de par le monde ;
- **Remercient** enfin, la CSA pour l'invitation amicale et l'accueil chaleureux et enthousiaste de ses responsables et militants et la félicitent pour la pleine réussite de son 4^e congrès ordinaire.

Fait à Dakar le 29 septembre 2024
Le 4^e congrès ordinaire de la CSA.



P
H
O
T
O
T
H
E
Q
U
E



Confédération Libre des Travailleurs de Mauritanie



Union Nationale des Travailleurs du Mali



Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali



Confédération Générale du Travail (France)



Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger



Centrale Syndicale Humanisme Côte d'Ivoire



Confédération Des Syndicats Authentiques de la Turquie



Confédération Des Syndicats de la Fonction Publique de Turquie



Solidarity Center USA



Confédération Des Syndicats Autonomes du Sénégal



Confédération Syndicale Internationale

REMERCIEMENTS

La CSA renouvelle ses remerciements les plus sincères à l'endroit de la délégation internationale, qui par par cette forte et importante représentation dans les activités d'avant pendant et après congrès, traduit à la perfection la solidarité la coopération et l'unité syndicale.

Le contexte dans le monde du travail est actuellement marqué par la flexibilisation du marché du travail, la précarisation des emplois, l'absence de salaire minimum vital, l'insuffisance de couverture sociale, la violence et le harcèlement au travail, la discrimination des couches vulnérables, le chômage endémique, les bouleversements liés à la transition numérique, à la transition vers l'intelligence artificielle, aux changements climatiques, à la transition verte et à la transition de l'informel vers le formel. Ces défis multidimensionnels et multiformes que le monde du travail doit obligatoirement relever pour garantir son existence, sa pérennité et son épanouissement, passe forcément par une synergie d'action intersyndicale au-delà de nos frontières. Ceci constitue fondamentalement un pilier central dans la réalisation des objectifs commun de développement de notre planète, de nos sociétés respectives et plus particulièrement du monde du travail à l'horizon 2030, tel que décliné dans les 169 cibles des 17 Objectifs de Développement Durable.

Au delà de la coopération intersyndicale, il s'agira bien évidemment de mettre l'accent sur la revitalisation du mouvement syndical à travers la massification et le renforcement de capacité des mouvements des jeunes et des femmes, à travers l'ouverture aux autres acteurs de la société civile, aux partenariats avec le monde universitaire et des instituts de recherche, au dialogue avec le patronat et les acteurs politiques et aussi à travers une forte pénétration des institutions nationales régionales et internationales.

VIVE LA SOLIDARITE ET LA COOPERATION SYNDICALE !!!





COMPOSITION DU SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT

N°	PRENOMS & NOM	POSTE	ORGANISATION
01	Élimane DIOUF	Secrétaire Général Confédéral	SATES
02	Ibrahima GUEYE	1 ^{er} Secrétaire Général Adjoint chargé de la Coordination des départements	SUDES
03	Moussa BA	2 ^e Secrétaire Général Adjoint chargé de Relations Extérieures, de l'Unité Syndicale et des Partenariats	SUT/CSS
04	Papa Abdoulaye KAMARA	3 ^e Secrétaire Général Adjoint chargé de l'Organisation et de l'Animation	ORS
05	Alloune DIENG	4 ^e Secrétaire Général chargé des Revendications et des Affaires Juridiques	SYNTIC
06	Al Hassane BA	5 ^e Secrétaire Général Adjoint chargé de la Coordination et du Suivi des Projets	SUDETEN
07	Abibatou SYLLA	Présidente du Mouvement National des Femmes	S.U.D.E.S
08	Mountaga FADIGA	Président du Mouvement National des Jeunes	SUDETEN
09	Abdoulaye Ngor NDIAYE	Responsable Département Administration	SUES
10	Cheikh Ba FALL	Secrétaire chargé des Finances, du Patrimoine et des Affaires Sociales	SAT/NEAS
11	Aly SAMB	Secrétaire Chargé de l'Economie Informelle	ASEP
12	Abdoukarim CISSE	Secrétaire chargé du Développement Rural	SDTS
13	Maguette Birama DIOP	Secrétaire Chargé de l'Economie Maritime	SNAP
14	Mbaye DIAW	Secrétaire chargé des Transports	SDTR 3D
15	Mbissine Seck DIAGNE	Secrétaire Chargée de l'Environnement et de la Transition Ecologique et Juste	SYTAC
16	Mandioba SECK	Secrétaire Chargée de la Sécurité et Santé au Travail	SAT/CL
17	Papa Boubacar KAMA	Secrétaire Chargé de l'Éducation, de la Formation, de la Recherche et de la Promotion des Langues Nationales	CONEEMS
18	Oumar BA	Secrétaire Chargée de la Communication et du Numérique	SATES
19	Ndèye Sagna NDAO	Secrétaire Chargée de la Protection Sociale et de la Migration	SUDES



Assemblée de renouvellement bureau mouvement des jeunes de la CSA



Assemblée de renouvellement bureau mouvement national des femmes de la CSA



COMPOSITION BUREAU MOUVEMENT DES JEUNES

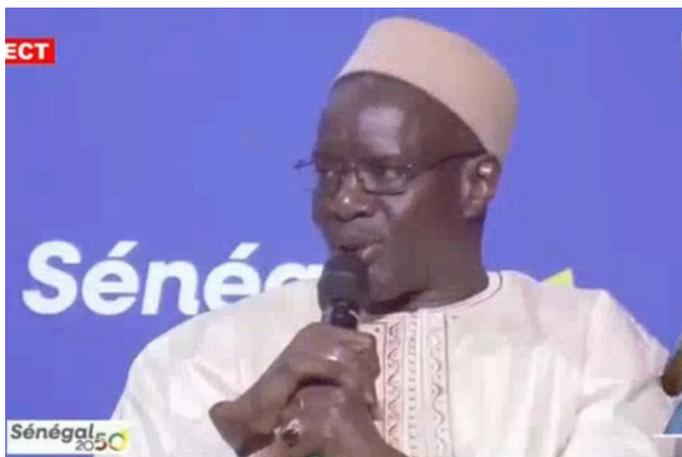
		ORGANISATIONS	
MOUNTAGA	FADIGA	Président	SUDETEN
MATY	GUEYE	1 ^{er} Vice-Président	SUDES
MAMADOU	DAFF	2 ^e Vice-Président	SUT/CSS
MOUSSA	DIONE	Secrétaire chargé de l'Administration	SATES
THIERNO ABOU	DIA	Secrétaire Adjoint chargé de l'Administration	SDTS
SERIGNE FALLOU	MBODJI	Trésorier	SAT/BTP
HAMADY EL HADJI	NIANG	Trésorier Adjoint chargé des affaires sociales et de la solidarité	SDTS
MALICK	NIANG	Trésorier Adjoint chargé des affaires sociales et de la solidarité	SUDES
PAPE HAYATA	SOCK	Secrétaire à l'Organisation	SDTR/3D
ALIOU	DAGUA	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SDEA
CECILLA	SYLVA	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SAT/CRS
OUSMANE	FAYE	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SUDES
KEBA	DIALLO	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SAPSU/UAM
ALE	DIOP	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SUDES
DAOUDA	DIOUF	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SATHOR
OMAR MACTAR	CAMARA	Secrétaire chargé des Relations Extérieures et de l'unité syndicale	SATES
COUMBA	GUEYE	Secrétaire Adjoint chargé des Relations Extérieures et de l'unité syndicale	SNTN
ABDOULAYE	NDIAYE	Secrétaire chargé des Etudes Economiques et des questions juridiques	CONEEMS
SOULEYMANE	SY	Secrétaire Adjoint chargé des Etudes Economiques et des questions juridiques	SAPESU
SERIGNE MODOU ASSANE	BAKHOUM	Secrétaire Adjoint chargé des Etudes Economiques et des questions juridiques	SUES
IBRAHIMA	DIKHATE	Secrétaire Adjoint chargé des Etudes Economiques et des questions juridiques	SUDES
GUEUREUM	NDOYE	Secrétaire chargé de l'Éducation et de la Formation	SUDES
MALICK	KONATE	Secrétaire Adjoint chargé de l'Éducation et de la Formation	SUES
IBRAHIMA	DIALLO	Secrétaire chargé des Revendications publiques et parapubliques	CONEEMS
ABDOU	MBAYE	Secrétaire chargé des Revendications du privé	SUDETEN
PAPE BIRAME	BEYE	Secrétaire Adjoint chargé des Revendications du privé	SAT/BTP
BASSIROU	SAMB	Secrétaire chargé de la Communication	SAT/CL
ALIOU BADARA	SARR	Secrétaire Adjoint chargé de la Communication	SNTN
MAMADOU	GAYE	Secrétaire Adjoint chargé de la Communication	SATHOR
ROKHAYA	CAMARA	Secrétaire Adjoint chargé de la Communication	SAT/CSS
MAKHAM	KA	Secrétaire chargé de l'animation syndicale	SDTA
AMADOU	DIAW	Secrétaire Adjoint chargé de l'animation syndicale	SUT/CSS
STAPHANE ANTOINE BARA	SAMBOU	Secrétaire Adjoint chargé de l'animation syndicale	SAT/BTP
DJIMBA	SAKHO	Secrétaire chargé de l'Economie non formelle	FEDAP 120
FARY	THIAM	Secrétaire Adjoint Chargé de l'Economie non formelle	FEDAP 120
FILOMENE	BADIANE	Secrétaire Adjoint Environnement et changement climatique	SAPESU
NDEYE ASTOU	NDIAYE	Secrétaire Adjoint Environnement et changement climatique	SUDES
BOUNENA	SOW	Secrétaire Adjoint Environnement et	SUT/CSS

COMPOSITION BUREAU MOUVEMENT NATIONAL DES FEMMES

PRENOM	NOM	FOCTION	SYNDICATS/ ORGANISATIONS	TELEPHONE	EMAIL
ABIBATOU	SYLLA	Présidente	SUDES	775554549	bibassow50@gmail.com
MAIMOUNA	NDIAYE	1 ^{er} Vice-Présidente	SUT/CSS	777910449	Ndiayemaimouna19@gmail.com
MARIAMA	FAYE	2 ^e Vice-Présidente	NON FORMELLE	772839539	
ASTOU	WANE	Secrétaire chargé de l'Administration	SUES	775219577	Astouwane21@yahoo.fr
JACQUELINE	NDIAYE	Secrétaire Adjoint chargé de l'Administration	SAT/SODAVE	778012484	jacquelinendiaye@gmail.com
SALIMATA	SECK	Trésorière générale	SATES	775520481	salyseckleve@gmail.com
SEYNABOU	SYLLA	2 ^e Trésorière Adjointe	SUDES	775626662	Seynabouylla80@gmail.com
NENE	DIALLO	Secrétaire chargé des supports matériels numériques et digitales	CONEEMS	770445596	Diallonene152@gmail.com
ELISA AWA LAYE	MENDY	Secrétaire à l'Organisation	SAPESU/UAM	781883957	elisamendy@gmail.com
NDEYE	DIAGNE	Secrétaire Adjoint à l'Organisation	SUDES	774345761	diagne-ndeye@gmail.com
FATIM NDIAYE	DIOUF	Secrétaire chargé des Relations Extérieures et de l'unité syndicale	SUDETEN	776566965	fatimediouf@senelec.sn
NDEYE ARAME	FALL	Secrétaire Adjoint chargé des Relations Extérieures et de l'unité syndicale	SDTR/3D	777816123	
MAIMOUNA	FAYE	Secrétaire chargé de l'Éducation et de la Formation	SUDES	772676435	maimounafaye2@gmail.com
BOUYOCK	TALL	Secrétaire Adjoint chargé de l'Éducation et de la Formation	SUT/CSS	773624174	tbouya@gmail.com
SEYNABOU	FALL	Secrétaire chargé des Revendications publiques et parapubliques	SDTA/Diamniadio		
FATOU	KEBE	Secrétaire chargé des Revendications du privé pour le secteur bâtiment	SAT/BTP	772433795	fatykebe@yahoo.fr
YAYE KHADY	DIOP	Secrétaire chargé des Revendications du privé	SYTAC/TAC	772199617	dyayekhadydiop@gmail.com
AICHA SITAN	NDIAYE	Secrétaire chargé de la Communication	SYTAC	776550411	siti08@gmail.com
MARIE	BOPP	Secrétaire Adjoint chargé de la Communication/ relation avec les médias	ORS	77475890	mbop81@gmail.com
LOUIS	CAMARA	Secrétaire Adjoint chargé de la Communication	SUDES	777888045	loulocamara@gmail.com
NGUENAR	NGOM	Secrétaire chargé de l'animation syndicale et culturelle	CONEEMS	774716868	nguenar85@gmail.com
ALIMATOU	SALL	Secrétaire Adjoint chargé de l'animation syndicale	SATES	776054941	sallalimatou@gmail.com
DADA	MBENGUE	Secrétaire Adjoint chargé de l'animation syndicale et culturelle	SYNAPROCS	776085802	Dadametro82@gmail.com
DADA	FAYE	Secrétaire Adjoint chargé de l'animation syndicale et culturelle	SYNAPROCS	779986115	dadsfaya@gmail.com
FATOU	WATHIE	Secrétaire chargé de l'Economie non formelle/mobilisation	FEDAP 120	776634859	wathiefatou@gmail.com
MARIE	DIOP	Secrétaire Adjoint Chargé de l'Economie non formelle/mobilisation	SAGAS		
ELISABETH		Secrétaire Adjoint Chargé de l'Economie non formelle/mobilisation	SAGAS		
MARIE ANGE	DIENE	Secrétaire Environnement et développement durable	SDTS/COUD	775640196	diemarie@hotmail.fr
MARIAMA	DIONGUE	Secrétaire Adjoint Environnement et changement climatique	SUT/CSS	771618136	mariamadiongue@gmail.com
NGUENAR	DIOUF	Secrétaire Adjoint Environnement et changement climatique	SUDES	775662135	Nguenardiouf2000@gmail.com
MATY	GUEYE	Secrétaire Adjoint Environnement et changement climatique	SUDES	776596371	rustvetymagueye@gmail.com
SOUNKARA	CAMARA	Secrétaire chargé du développement rural	SDTS	775219143	
NDEYE BINTOU	KOUYATE	Secrétaire Adjointe chargé du développement rural	SUT/CSS	762220464	fmbodji@gmail.com
SOUADOU	BAH	Secrétaire Chargé de l'alphabétisation	ORS	776478756	souadoubah78@yahoo.fr
OUMY	SY	Chargé des affaires sociales	SNTN	775784227	syomy308@gmail.com
NDIYE MAGUETTE	DIAGNE	Secrétaire Adjoint Chargé des affaires sociales	SUDES	775239611	ndeyematte1000@gmail.com
SODA	DIEYE	2 ^e Secrétaire Adjoint Chargé des affaires sociales	SUES	783807240	dieseso@hotmail.fr
MAREME AMINATA	MARENA	Secrétaire Adjoint Chargé des affaires sociales	SUDETEN	782961681	aminata.marena@senelec.sn
COUMBA	FALL	1 ^{er} Secrétaire Adjointe Chargé des affaires sociales	SDTR/3D	774944737	Coumbafall.220421@gmail.com
AMY LAYE	CAMARA	Secrétaire Adjointe Chargé des affaires sociales	SDTS/ACBEP	773987848	camylaye@yahoo.fr

PRESENTATION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DES POLITIQUES PUBLIQUES, SENEGAL 2050

SG ELIMANE DIOUF A PARLÉ AU NOM DES
CENTRALES SYNDICALES DU SENEGAL



Ce lundi 14 octobre 2024 l'Etat du Sénégal a présenté son nouveau référentiel de politiques publiques horizons 2050. La cérémonie de présentation s'est déroulée au Centre International de Conférence de Abdou DIOUF à Diamniadio en présence de l'ensemble des parties prenantes au niveau nationales ainsi que des partenaires internationaux.

Les centrales syndicales ont été représenté par SG Elimane DIOUF qui a pris la parole pour aborder la question sur le positionnement des organisations du travail par rapport à la nouvelle vision Sénégal 2050.

Voici en résumé son intervention durant le panel avec le Premier Ministre du Sénégal Mr. Ousmane SONKO, en présence du Président de la République du Sénégal son Excellence Mr. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE.

Après les salutations d'usage, le SG de la CSA Mr. Elimane DIOUF a magnifié l'invitation des centrales syndicales à cette importante cérémonie de présentation du référentiel des politiques publiques, non sans ensuite approuvé l'importance et la pertinence de la présentation faite sur le diagnostique de la situation actuelle du pays. En outre, toujours selon ses propos, la clarté de la vision déclinée ne fait aucun doute et les centrales syndicales sont prêtes à contribuer favorablement à sa mise en oeuvre, tout en exhortant l'Etat du Sénégal à continuer à s'inscrire dans une dynamique de dialogue inclusive et participative non seulement avec les organisations syndicales mais aussi avec toute les franges de la population. la vision est certes à l'horizon 2050, mais le plan quinquennal 2025-2029 en constitue la fondation.

Il a ensuite demandé à l'Etat du Sénégal de faire le diagnostique des accords signés avec les organisations syndicales, notamment celles de l'éducation, de la santé et des collectivités territoriales. Sur ce point, il a aussi insisté sur la nécessité pour le Gouvernement du Sénégal de trouver des solutions aux revendications des travailleurs des collectivités locales qui constituent la

cheville ouvrière de la matérialisation des réformes envisagées concernant les "Pôles Territoires". Les travailleurs de la Poste n'ont pas été aussi oublié compte tenu des difficultés que traverse ce fleuron national depuis presque cinq années maintenant, d'où la nécessité de mettre en oeuvre un plan d'urgence de relance des activités, notamment avec la recapitalisation de son patrimoine immobilier.

Après avoir salué les reformes judiciaires envisagées dans le premier quinquennat, notamment le point relatif à la remédiation des lenteurs judiciaires, SG Elimane a souligné la nécessité de la prompt application des décisions de justice, surtout celles en faveur des travailleurs.

Il a ensuite appelé le Chef du Gouvernement à associer les centrales syndicales à toutes les réformes en cours aussi bien dans la conception, la planification que dans la mise en oeuvre.

Concernant les réformes envisagées sur le code du travail et le code unique de sécurité sociale qui intéresse particulièrement le monde du travail, le SG Elimane DIOUF a exhorté l'Etat du Sénégal à booster le taux de couverture sociale qui se situe actuellement à environ 10% et à l'augmentation des pensions de retraite. Pour terminer, il a attiré l'attention du Gouvernement sur la tendance croissante de la précarisation des travailleurs dans les entreprises privées avec des contrats de prestation et des contrats à durée déterminée sans aucune couverture sociale. En effet les reformes envisagées ne doivent pas se faire au détriment de protection des travailleurs, et selon lui : " faciliter l'investissement ne veut pas dire déprotéger les travailleurs ".



4 AXES STRATEGIQUES DU PROJET SENEGAL 2050

1. Gouvernance et engagement panafricain
2. Aménagement du territoire et développement durable
3. Capital humain et justice sociale
4. Économie compétitive et création d'emplois



CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL
 4ème CONGRES ORDINAIRE
NOUVEMENT NATIONAL DES JEUNES
Assemblée Générale de Renouveau
 Thèmes : Le MNJ/CSA face aux défis et enjeux
 de la revitalisation du mouvement syndical
 Siège de la CSA, Parcelles Assainies Centre 25, Dakar Nord | 19 Septembre 2022

CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL
 4ème CONGRES ORDINAIRE
 Thèmes : Le MNJ/CSA face aux défis et enjeux
 de la revitalisation du mouvement syndical
 Siège de la CSA, Parcelles Assainies Centre 25, Dakar Nord | 19 Septembre 2022

CONFEDERATION DES SYNDICATS AUTONOMES DU SENEGAL
 DROIT - SOLIDARITE - COURAGE

